

CSR du 29 juin 2018

Principaux échanges et relevé de décisions

Ce compte-rendu et tous les documents mentionnés sont disponibles sur l'intranet de l'Ifsttar rubrique « CSR » (cf. <https://intranet.ifsttar.fr/linstitut/comites-internes/csr/seances-du-csr/>). Il sera également envoyé aux personnes ayant donné leur nom sur la feuille d'émargement, ainsi qu'aux VP Recherche, Dir. Scientifiques/Recherche des établissements concernés par UGE.

Participants :

UPEM : P.-O. Schut (ACP), B. Pincanon (Direction de la Valorisation de la Recherche), C. Trotot (LISAA, Vice-présidente adjointe recherche), E. Richalot (ESYCOM), Q.-C. He (MSME), L. Hauswirth (LAMA)

UPEC : S. Sabourau (LAMA)

ESIEE : O. Français (Dir. Recherche), C. Boehm (Responsable de la valorisation de la recherche)

CNRS : X. Chateau (UMR Navier), J. Najim (LIGM), S. Vialette (LIGM)

IFSTTAR : J.-L. Clément (DS), S. Legret (DS), L. Hivert (AME/DEST), F. Papon (AME/DEST), S. Péliissier (AME/LTE), F. Chevoir (Navier), A. Frémont (DS), D. Mignot (TS2), Ph. Côte (GERS), G. Uster (COSYS/ESTAS, DS), Ch. Tatkeu (COSYS/LEOST), S. Guédon (GERS/RRO, DS), G. Villain (MAST/LAMES, DS), M. Ghazel (COSYS/ESTAS), E. Dumont (COSYS/LEPSIS), T. Fen-Chong (MAST/FM2D), J.-M. Torrenti (MAST), X. Derobert (GERS/GeoEND), Th. Fagnat (DG), L. Thorel (GERS/GMG), A. Ruas (COSYS/LISIS, DS), C. Brusque (DS), A. Jullien (DAEI), M. Berbineau (COSYS, DG), C. Blanquart (AME), F. Combes (AME/SPLOTT), P. Argoul (MAST/EMGCU), J. Rodriguez (COSYS/ESTAS), M.-L. Gallenne (DS), V. Le Cam (COSYS/SII), Ph. Tamagny (Dir Nantes), S. Piperno (DS), Th. Scaduto (DS), F. Toutlemonde (MAST), L. Bouillaut (COSYS/GRETTIA), J. Armoogum (AME/DEST), C. Rospars (MAST/EMGCU, DS)

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1) Points d'information (S. Piperno et al.)
- 2) Prochain appel "Urban Accessibility" de la JPI "Urban Europe" (A. Frémont)
- 3) Point sur les activités éditoriales de l'IFSTTAR
- 4) Identifiants chercheurs (S. Legret)
- 5) Suites du point "publications" en Conseil Scientifique du 22 juin (S. Legret, S. Piperno)
- 6) UGE - actions européennes et internationales (A. Jullien, C. Marin-Lamellet)
- 7) Actualités Université Gustave Eiffel (S. Piperno)

8) Devenir de l'animation scientifique transversale dans l'Université Gustave Eiffel ?

(M.-L. Gallenne, S. Piperno)

9) Politiques doctorales UGE (S. Piperno)

1) Points d'information (S. Piperno et al.)

- HCERES :
 - Travail en cours de finalisation d'une v0 par les départements et de relecture par la DS. Rappel : les documents sont à déposer très tôt en septembre !
 - Dossiers à composer aussi pour les UMR de région parisienne (vague E pour le hors Paris intra muros) et l'UMRAE (Ifsttar-Cerema, dossier déposé par nous). Il est rappelé que les dossiers des UMR doivent être scientifiquement articulés / situés / compatibles avec ceux de leur département : si la question peut être ouverte sur les liens UMR-départements à l'avenir, elle ne l'est pas pour le passé et donc pour les bilans.
 - Travail sur les dossiers HCERES des ED UPE, du DED d'UPE, sur l'établissement UPE lui-même, et sur la coordination territoriale à l'échelle de l'Est-Parisien

- Renouvellement 2018 de directions de laboratoires : en dehors des renouvellements des directions des UMR qui ont une procédure propre (discussion dans le laboratoire, avis du conseil de labo, préparation du projet par la nouvelle direction, évaluation, validation de la nouvelle direction par les tutelles), les renouvellements de nos unités propres de recherche de cette année sont tous des cas particuliers : restructurations de laboratoires en général. Il n'y aura donc pas d'appel standard.
- Concours CR/DR : un point de bilan rapide sur les concours CR/DR 2018 (tous les postes devraient être pourvus, mais TS2 a un doute pour un poste). On peut s'interroger sur le faible nombre de candidats (la publicité est encore à améliorer) et sur la non-admissibilité de candidats externes. ESIEE Paris a également parfois un nombre limité de candidats. L'accès aux outils universitaires changera peut-être des choses à l'avenir.
- Promotions CR HC : les choses se débloquent, donc il faut lancer cet été les promotions au grade de CR Hors Classe. Les dossiers sont à remonter au 27 août (promotions au titre de 2017, au titre de 2018 et au titre de 2019). Le nombre de promouvables a été estimé par la DRH du MTES à environ 120 personnes et le nombre de promotions par an à entre 8 et 10 par an pour les trois années. Les retraités a priori ne peuvent pas candidater et les agents doivent rester en poste pendant six mois. **La DS et le SRH doivent être mis en copie par les agents de l'envoi de leur dossier à la DRH du MTES.** Les avis des services sont à remonter dans un second temps. Tous les éléments sont sur l'intranet (contacter C. Brusque, H. Boulot, Th. Scaduto, R. Saffi).

2) Prochain appel "Urban Accessibility" de la JPI "Urban Europe" (A. Frémont)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-Call Accessibility and Connectivity.pdf » par A. Frémont

Antoine Frémont présente les grandes lignes de l'appel, financé par ANR (qui estime qu'il peut y avoir beaucoup d'offres de recherche en France sur ces sujets) et JPI, avec Eranet-Cofund (et lien potentiel Chine). Il est centré sur des sujets qui intéressent beaucoup les équipes de l'Ifsttar (en particulier la ville, le périurbain et l'interurbain). Les « grandes questions » sont présentées dans l'exposé.

Il faudrait se mettre en ordre de bataille pour répondre à l'appel : le précédent, mal positionné pour la recherche française (pas bien organisé sur le sujet à l'époque), n'avait pas suscité beaucoup de réponses et n'avait pas du tout épuisé les financements ANR.

Anne Ruas annonce qu'il y aura un événement UERA pour discuter d'idées possibles et commencer à réseauter. Il n'y a pas d'organisation précise mise en place à l'IFSTTAR actuellement, bien que cela concerne probablement tous les départements.

Eléments de discussion :

- Quelle action du PIN Ville sur ce point ? Il diffuse au niveau national les informations mais n'aide pas spécialement à construire des consortiums.
- Y a-t-il des thèmes pré-identifiés ? A priori non, et l'Europe fait des efforts pour sortir des appels en silos ; il s'agit en plus d'un appel conçu par l'UERA. On pourrait en discuter en atelier CSR ou lors d'une réunion dédiée, entre les laboratoires intéressés.

3) Point sur les activités éditoriales de l'IFSTTAR (C. Brusque, A. Frémont)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-ETRR.pdf » par A. Frémont et « Collections Ifsttar CB.pdf » par C. Brusque.

Antoine Frémont présente d'abord la revue ETRR. C'est une revue Springer qui progresse et s'internationalise. Les thématiques sont très interdisciplinaires et très en phase avec nos domaines de recherche. A. Frémont fait partie de l'Advisory Board, L. Carnis de l'Editorial Board et V. Etienne participe comme « assistant editor ». C'est une revue en open access gold (l'auteur paye pour que l'article soit publié). La revue est soutenue par ECTRI (dont nous faisons partie), notamment via le soutien d'APC.

C. Brusque présente RTS (recherche transports sécurité) et les collections de l'Ifsttar. RTS est une revue éditée par l'Ifsttar depuis 1984, en partenariat avec l'éditeur Necplus de 2013 à 2017. La revue est reconnue, depuis 2009, comme revue de référence par l'HCERES pour le domaine « géographie, aménagement, urbanisme, architecture ». Au 1er janvier 2018, la revue est passée dans un modèle de diffusion totalement numérique et open access (sous la forme d'une collection HAL, l'édition étant réalisée par l'Ifsttar). Il faut signaler que la mise en ligne sur HAL des articles publiés de 2013 à 2017 a entraîné un envol des consultations et des téléchargements des articles.

Les « collections de l'Ifsttar », diffusées sur le web, pour un public essentiellement francophone, visent aussi bien scientifiques et étudiants avec les « ouvrages scientifiques » et les « actes interactifs », qu'experts, praticiens et ingénieurs avec les « techniques et méthodes » et les « cahiers interactifs », et décideurs et publics avertis avec les « dossiers thématiques ». Les ouvrages les plus téléchargés sont ceux qui peuvent toucher les plus larges publics, comme par exemple comme la série de guides sur la prévention des désordres liés à la sécheresse qui affectent les constructions individuelles ou l'ouvrage sur les abeilles sauvages et les dépendances vertes routières. Sur les documents interactifs, le top monte jusqu'à 65000 pages vues pour le cahier interactif sur l'auscultation des ouvrages d'art. Certains dossiers thématiques

sont également beaucoup consultés (« Quelle logistique urbaine dans le futur ? », « A quoi ressembleront les routes de 5ème génération - R5G ? » ou « Regards croisés sur le véhicule autonome »). La diffusion numérique dépasse la diffusion papier pour les ouvrages de la librairie Ifsttar, ce qui pose la question de passer complètement au numérique. C'est une inflexion à faire passer également au DG du Ministère pour les guides techniques rédigés dans le cadre de conventions.

En cas de projets éditoriaux, contacter PEPS et voir le site web Ifsttar (librairie, espace science et société, pictolab).

Eléments de discussion :

- Mais peut-on publier dans cette revue ETRR, pour laquelle nous payons deux fois ? Notre position dépendra des négociations en cours via Couperin (que Springer défalque nos APC des coûts d'abonnement).
- Sur BLPC, où en est-on ? On se heurte toujours à des questions juridiques : il faut l'accord préalable de l'ensemble des auteurs (durée de 70 ans, reprise des droits par les héritiers). Faire les choses bien demande un travail considérable.

4) Identifiants chercheurs (S. Legret)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-Identifiants chercheurs SL.pdf » par S. Legret

S. Legret présente les systèmes existants d'identification de chercheur (Researcher ID, ORCID, Scopus Author ID). Les identifiants chercheurs permettent une identification univoque et l'affectation d'une production. ResearcherID (Clarivate, pour le WoS auquel nous sommes abonnés) permet aux auteurs de relier leurs publications à leur nom dans le WoS. Scopus Author ID (Elsevier) est généré automatiquement pour chaque auteur référencé dans la base, l'auteur peut vérifier et demander la fusion des identifiants multiples d'un même auteur. Même si nous ne sommes pas abonnés à Scopus, cela peut être intéressant de vérifier ses identifiants dans cette base.

ResearcherID et Scopus Author ID dépendent d'éditeurs privés à but lucratif ! ORCID est différent et est fondé sur une « non profit international organization ». ORCID ne crée pas de données, mais est connectable avec le WoS et Scopus si le chercheur l'autorise. Les informations dans ORCID proviennent directement du chercheur, ou via des applications tierces, ORCID est intégré aux processus connexes de la recherche : HCERES depuis la campagne d'évaluation 2016-2017 (non obligatoire) et l'ANR qui propose d'indiquer le numéro ORCID lors des soumissions. Il existe aussi IdHAL (qui est français uniquement) qui permet aux auteurs de relier leur nom à leurs publications dans HAL. Une présentation globale et cohérente aide à augmenter la visibilité de chacun.

Eléments de discussion :

- Il faudrait que DIST liste les préconisations finales (créer les trois identifiants Researcher ID, Scopus Author ID, ORCID) et de lier les trois. IdHAL pourrait être utile.
- ESIEE Paris : s'appuie sur HAL obligatoirement pour les enseignants-chercheurs. Les chercheurs sont invités très fortement à se créer un profil HAL.

- Mention aussi de Google Scholar qui permet la création d'un profil en se connectant avec une adresse gmail.

5) Suites du point "publications" en Conseil Scientifique du 22 juin (S. Legret, S. Piperno)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-Publications CS_V3.pdf » par S. Legret et S. Piperno

S. Piperno résume les échanges en CS. Il faudra probablement passer la vitesse supérieure sur la création de pages « perso » à l'IFSTTAR et la systématisation de notre organisation. On peut penser par exemple à des mesures sur les outils et soutiens incitatifs en lien avec un niveau minimal de visibilité, à proposer un format de page perso minimale (attention à la faisabilité technique pour notre site internet) et tutoriel pour la mise en ligne d'un document intégral sur Madis.

6) UGE - actions européennes et internationales (A. Jullien, C. Marin-Lamellet)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-DAEI-UGE-AJ.pdf » par A. Jullien

A. Jullien présente le travail du GT international d'UGE qui a recensé l'ensemble des types d'actions menées à l'international par les membres d'UGE.

Eléments de discussion :

- Sur les fiches pays, sont-elles disponibles pour pouvoir être complétées ? Tout est sur intranet.
- Comment sont prises en compte les questions de protection du patrimoine ? Les injonctions de sécurité-défense ne sont pas forcément alignées avec celles de MAEI... Il y a une grosse question sur la Chine (pour les TRL haut).
- Comment gérer le passage du recensement à une stratégie internationale UGE ? le Copil veut qu'on se concentre sur de la communication internationale et sur des mobilités. On se concentre aussi en priorité sur des actions européennes. Les actions bilatérales se poursuivent aussi. Il y a aussi la question de mutualiser les outils incitatifs internationaux.
- On peut être réservé sur l'utilité d'un « scanning tour » lorsqu'il est lancé « from scratch » : l'idée est bien de proposer des « scientific tours » fondés sur des contacts déjà pris.

7) Actualités Université Gustave Eiffel (S. Piperno)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-ActusUGE-ISITE.pdf ».

L'actualité des Appels à Projets Recherche et des fonds pour l'excellence (Tenure Track, professeurs invités) est passée en revue. Les AAP sont sortis la veille du CSR et les principales évolutions sont résumées.

Concernant l'Université Gustave Eiffel, un point de situation est fait à nouveau sur le processus de définition des « pôles de recherche ». La discussion s'engage, grâce à la présence de collègues non-Ifsttar, sur des points à préciser et des interrogations à partager :

- *Que deviendront les labex ? Comment les articuler avec les projets de « pôles » dont la forme fédérative pourrait se rapprocher de la leur ?*

La question des labex est centrale : on ne veut pas rajouter une couche d'animation, mais les périmètres des labex ne sont pas réduits au périmètre de l'université Gustave Eiffel. De plus, les positionnements des labex, dont les contenus sont de natures différentes, ne seront pas forcément identiques.

- *Quel processus est envisagé pour « converger sur les périmètres » ? Quel sera le format de la réflexion ? Va-t-on avoir une réflexion « cachée » et une proposition « à accepter en bout de processus » ?*

Sur le processus, on est dans l'idée de rencontrer (C. Blanquart, S. Piperno, éventuellement les membres du GT « Scénarios + Connexions ») les unités de recherche, pour faire exprimer leurs idées, envies, interrogations sur le projet de fonctionnement et surtout sur leurs volontés et/ou possibilités de participations à des périmètres.

On n'est très loin d'une solution « quasi-finalisée », et ce n'est pas ce qu'on souhaite produire.

Il serait vraiment très utile de construire une ébauche de « feuille de route » qui précise ces éléments et donne une idée, même approximative, du processus pour converger. S. Piperno prend l'action (avec C. Blanquart, en lien avec le Groupe Recherche de l'Université Gustave Eiffel). Il est fortement suggéré en tout cas d'éviter les réunions d'une journée pleine et de prévoir les dates longtemps à l'avance !

- *Que fait-on des unités de recherche qui « ne se sentent nulle part » ? L'existence d'une ou de plusieurs unités dans ce cas peut-elle remettre en cause la matrice choisie (lignes et colonnes) et l'organisation matricielle imaginée elle-même ?*
La première question pourrait se poser, mais elle dépend aussi des « thématiques ou périmètres qu'on veut créer » (est-il possible ou imaginable qu'une unité de recherche soit hors de tout périmètre et n'ait aucune partie d'enjeu en avec une autre unité ?). Pour la seconde question, tout est discutable, mais il faut bien commencer à faire le tour des unités avant d'envisager tous les cas possibles...

8) Devenir de l'animation scientifique transversale dans l'Université Gustave Eiffel ? (M.-L. Gallenne, S. Piperno)
--

Voir présentations « CSR 29-06-2018-AST MLG.pdf » par ML Gallenne, A. Ruas, G. Uster, J. Armoogum

L'objectif du point est de présenter les différents dispositifs d'animation scientifique transversale à l'Ifsttar (au sens d'une animation au-delà de celles des unités de recherches évaluées par l'HCERES), afin de la présenter à nos collègues des autres établissements et de commencer à imaginer comment elle pourrait évoluer en intégrant ou en s'adaptant à la dimension de l'Université Gustave Eiffel.

Après une introduction générale par Marie-Line Gallenne (Directrice Scientifique Déléguée à la coordination scientifique), des précisions sont apportées sur les moyens dont disposent les animateurs d'axe et les porteurs de projets fédérateurs : pour les animateurs d'axe, de l'ordre de 10k€ par an pour l'animation d'un axe, en plus d'un avis à exprimer sur les demandes d'outils incitatifs et de sujets de contrats doctoraux) ; pour les projets fédérateurs : de l'ordre de 30k€ par an et par projet fédérateur, avec financement possible de stages et de petites initiatives. On peut signaler aussi que l'Ifsttar dispose aussi d'outils incitatifs, notamment les « animations de réseaux » (qui sont de petits Gdr).

Des témoignages sur les différents aspects sont apportés :

- Anne Ruas (animatrice axe 3 « Aménager et protéger les territoires » de l'Ifsttar) témoigne de ses activités à l'Ifsttar : sur un spectre de thématiques et disciplines très large, l'activité recouvre notamment l'organisation de séminaires thématiques, la valorisation et la mise en visibilité de travaux de recherche, des contacts et échanges avec notre ministère de tutelle sur des « applications réelles ou potentielles », du soutien et de la veille sur des thématiques scientifiques « orphelines » ou « prometteuses », ainsi que sur des appels à projets.
- G. Uster (animateur axe 1 « Transporter efficacement et se déplacer en sécurité » et animateur de la thématique transverse « La vie robomobile ») présente son activité de mise en connexion des « 5 côtés du pentagone » (véhicule – infrastructure – société - humain – territoire, cf. slides) qui montrent bien la transversalité d'une telle thématique émergente. Mobiliser davantage de personnes sur ces sujets au sein de l'université Gustave Eiffel serait très intéressant !
- J. Armoogum (co-porteur du projet fédérateur « Mobilités et transitions numériques ») présente les principes de fonctionnement d'un « projet fédérateur », projets qui sont en fait des espaces de discussion et d'animation pour faire émerger de nouvelles idées et de nouvelles collaborations entre laboratoires (ces projets fédérateurs ont été lancés en 2016), avec l'ambition d'être aussi des vecteurs de visibilité de l'Ifsttar en interne et en externe.

Eléments de discussion et remarques sur ces projets :

- Les projets fédérateurs constituent un modèle intéressant à rapprocher de certains GT de labex (Futurs Urbains par exemple), mais avec des moyens très limités ;
- Dans un labex comme Bézout, l'accent est mis sur l'interdisciplinarité ; le fait de mélanger les approches et les disciplines est aussi prôné par les animateurs d'axe et les porteurs de projets fédérateurs.
- Il y a cependant des différences entre les Labex et de tels outils d'animation qui seraient étendus à l'échelle Gustave Eiffel : d'abord l'interdisciplinarité est moins large dans les labex Bézout et MMCD ; ensuite, les labex ont une réelle autonomie : les fonds sont distribués sur un périmètre limité, sans intervention d'une direction d'établissement.
- Les liens de l'Ifsttar avec sa tutelle sont mentionnés régulièrement, ce qui n'est jamais le cas à l'UPEM ! Certes, les situations sont différentes : l'Ifsttar a une double tutelle MESRI et MTES, et un contrat d'objectifs et de performance avec ce dernier (son ministère de tutelle principale).
- Ce travail d'échange avec les tutelles et d'animation constitue aussi un investissement : la valorisation de nos travaux constitue un retour indispensable vers notre Ministère financeur mais aussi une vitrine et un contenu pour du lobbying européen (les succès de

l'Ifsttar aux appels européens proviennent aussi en partie du fait qu'on sait être présents au moment de la définition des futurs programmes d'appels). Néanmoins, il faut trouver l'équilibre optimal en « animation / reporting » et « production scientifique ».

9) Politiques doctorales UGE (S. Piperno)

Voir présentation « CSR 29-06-2018-PolitiquesDoctorales.pdf » (par S. Piperno)

S. Piperno dresse un tableau des politiques de distributions de contrats doctoraux (hors contrats de recherche et Cifre) des établissements et un bilan des ED d'inscription des doctorants de l'Ifsttar, celui-ci étant présent sur plusieurs sites : si par exemple l'UPEM inscrit ses doctorants essentiellement dans 5 ED à Marne-la-Vallée, l'Ifsttar inscrit 90% de ses doctorants dans 12 ED.

Sont présentées également quelques grandes questions qui vont se poser à terme relativement court sur les politiques doctorales : quelle méthode de distribution des allocations ? Quelles politiques sur le financement et la durée des thèses ? Quelle politique de co-accréditation d'ED sur les sites non marnovalliens ? **Il est envisagé de créer un GT politiques Doctorales et les bonnes volontés sont les bienvenues !**

Eléments de discussion et remarques :

- Rappel de la situation globale sur ces contrats doctoraux sur subvention : sauf erreur, 25 CD à l'Ifsttar, 24 à l'UPEM (21 fléchés par ED, 3 non fléchés), 1 à ESIEE Paris.
- Sur la procédure « Ifsttar », y a-t-il une grille commune d'évaluation pour des projets de thèse portant sur des disciplines très différentes ? Il y a une grille de notation globale, mais c'est à l'appréciation de chaque « section de jury », les sections se réunissant en jury plénier pour interclasser les candidats.
- Comment sont gérés les contrats doctoraux avec financement à l'Ifsttar mais pas sur « subvention Ifsttar » ? Ces CD sont complètement intégrés dans le processus (sujet, candidatures, sélection sur le portail commun des thèses). La seule différence est l'absence d'audition par l'Ifsttar, à condition qu'il y ait bien une audition par l'ED d'inscription.
- Montant des CD Ifsttar : ils sont un peu supérieurs au CD standard, avec une revalorisation significative en troisième année. Tout ceci peut être revisité, notamment pour attirer les bons étudiants chez nous...
- Comment gérer au mieux une éventuelle articulation avec les labex ? Le Labex Bézout par exemple propose des « bourses pour étudiants en M2 » ? Cette question rejoint la question des projets d'EUR à construire...
- Mention d'un projet de « Cofund » autour du doctorat, dont le but serait de proposer un dispositif doctoral particulier : à condition de mettre en place une gouvernance spécifique, on peut espérer recevoir de quoi financer 10 demi-financements par an !

Rappel de l'agenda 2018 : prochains CSR les mardi 25 septembre et vendredi 14 décembre 2018
La prochaine réunion du CSR est donc prévue le mardi 25 septembre 2018 !

Ces réunions du « Collège des Structures de Recherche IFSTTAR » devraient se muer en réunion des

- « Structures de recherche de l'Université Gustave Eiffel ». On peut imaginer pour l'année 2018 de
- conserver les dates fixées depuis longtemps ;
 - préserver un agenda de type « sujets plutôt Ifsttar le matin, sujets Université Gustave Eiffel l'après-midi, afin de concentrer l'utilité de présence des collègues non-Ifsttar sur une seule demi-journée ;
 - réfléchir à la création d'un « CSR Gustave Eiffel » (ou une section d'un sénat académique encore à définir) en place en 2019.

Vous êtes les bienvenus pour proposer des sujets ou points à mettre à l'ordre du jour (contacter S. Piperno, serge.piperno@ifsttar.fr).